

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION (ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE)

ORFORD 3.0

Motion de l'ouverture

La séance extraordinaire d'Orford 3.0 a été convoquée à 19h00 le 26 novembre 2015 à la mairie de la municipalité d'Orford par Patrick Lamontagne

En présence de :

- Patrick Lamontagne, président
- Gerald Pépin, vice-président
- Robert Paquette, administrateur
- Marc Lavoie, administrateur
- Nicole Brodeur, administrateur (absente)
- Julie Marchessault, administrateur
- Micheline Potvin, secrétaire

1.0 Adoption du procès-verbal de la dernière réunion et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Julie Marchessault secondé par Marc Lavoie

L'ordre du jour a été unanimement approuvé tel que remis

2.0 Points d'information :

2.1 Autorisation d'utiliser la maison du village (parc) pour la petite bibliothèque jeunesse

Proposé par Julie Marchessault secondé par Robert Paquette

La municipalité est en accord à laisser l'accès à la maison du village de 9h30 à 11h30 le samedi en am

L'heure du compte, un cercle de musique une fois par mois (du chant pour enfant), du tam tam et du yoga pour enfant pourront y avoir lieu.

La maison blanche sera utilisée de façon sporadique ; quelques heures par semaine c'est ok par la municipalité.

L'utilisation de la maison du village est une transition en attendant une salle communautaire.

Il faudra quand même s'assurer de la sécurité et faire venir le service des pompiers.

S'assurer d'un service sanitaire : une toilette fonctionnelle - détecteur de fumée et chaleur et extincteurs portatifs.

Il y a encore un doute sur le fait qu'elle sera peut-être démolie : Lundi Robert va confirmer que la maison ne sera pas démolie.

2.2 Montant alloué pour une personne ressource

Proposé par Julie Marchessault

Les négociations ne sont pas terminées. Lundi on aura des nouvelles.

2.3 Budget de fonctionnement annuel pour les activités (excluant les frais fixes : téléphone, site internet, frais comptables, assurances, etc.)

Proposé par Julie Marchessault

Le budget est de 20000 renouvelable incluant les frais fixes.

Accepté à l'unanimité.

3.0 Calendrier des loisir Orford 3.0 distribué par la municipalité via l'envoi du compte de taxes municipales

Proposé par Patrick Lamontage et secondé par Marc Lavoie

L'envoi du calendrier avec le compte de taxe a finalement été rejeté par la municipalité à cause du poids.

Alternative : un envoi postal indépendant.

Prévoir 1150 + taxes.

Nous avons évalué le fait de s'inscrire aux taxes pour les réclamer mais la contrepartie qui est de devoir charger la taxe aux participants est trop nuisible pour le moment.

Accepté à l'unanimité

4.0 Présentation des activités et d'un budget prévisionnel d'activités, discussion sur les sommes attribuées aux événements, cours, ateliers et au marketing (promotion des activités).

Proposé par Julie Marchessault secondé par Robert Paquette

Julie Marchessault a présenté un budget 2016 basé sur celui de l'année dernière et les communications déjà effectués avec les professeurs.

Patrick Lamontagne se propose de le remettre en forme avec les revenus.

- On aura besoin d'un professeur de soccer. Julie Marchessault va s'occuper de l'annoncer.
- Pour la fête des flocons, Il faut demander à la ville d'organiser la glissade
- La fête de la pêche : coût un peu élevé mais très peu par rapport à tout ce qu'il y a : la fête de la pêche ; le dîner hot dog, enclos de poisson, enregistrement ; permis ; cannes pêches : l'ensemencement est fait en collaboration avec l'association du lac Boker ; 6000 poissons
 - Il faut mettre le descriptif dans le site web
 - Il faudra penser au toilette l'année prochaine

- Il faut retrouver les contacts de ceux qui se sont proposé d'aider à l'élaboration d'une fête amérindienne et les contacter.
- On pourrait acheter un projecteur : 850.00\$ + 450 toile 15' : on pourrait projeter les films à moindre coût. Il faudra penser au permis de projection de film et les droits d'auteurs
- Promotion : Possibilité de s'annoncer gratuitement dans le reflet du lac.
- Ce serait bien d'avoir du pilates une activité intermédiaire

Accepté à l'unanimité

4.1 Rémunération de Robert Daignault Tam tam

Il est proposé que la rémunération de l'animateur de tam tam sera augmentée à 100\$ (plutôt que 75\$) pour la rémunération de son assistant. Ce prix est encore comparable au marché.

Accepté à l'unanimité

4.2 Rémunération des professeurs

Proposé par Julie Marchessault secondé par Robert Paquette

La rémunération des professeurs sera généralement uniformisée à 75\$ pour 1h30 de cours tel que mentionné dans le budget (à l'exception de cas particuliers tels que les Tamtams et les cours de peinture qui exigent du matériel)

Accepté à l'unanimité.

5.0 Discussions/ décisions sur les dates concernant la tenue des événements & activités

Il faut décider si Orford en couleur dureras une ou deux fin de semaine.

Le marché de Noël : 4 et 5 décembre 2016. Le lieu reste encore à déterminer ; au parc ; chapiteaux, au pire la salle du conseil.

6.0 Autres points abordés :

- On aimerait pouvoir vendre des packages d'inscription 5-10-15 cours. Le participant peut prendre ses cours quand ça lui tente. Mindbody, une plateforme offre ce type d'inscription.
- Pour les membres déjà existants : le prolongement de la carte de membre sera offerte gratuitement ; du 1er janvier au 31 décembre 2016: ±80 membres.

7.0 Levée de l'assemblée

Proposé par Patrick Lamontagne, secondé par Robert Paquette